

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20151126-2015\_B639-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2015  
Date de réception préfecture : 27/11/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B639**

**OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Collecte et traitement des déchets - Requalification de la déchèterie de la Parade à Aix-en-Provence - Demande de subventions au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et à la Région PACA**

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques - ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate - CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence - DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaucueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MÉÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Joël - FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

**Excusé(e)s :**

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

**Monsieur Philippe de SAINTDO** donne lecture du rapport ci-joint.

**06\_3\_02**

**BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015**

Rapporteur : Philippe de SAINTDO

**Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets**

**Thématique : Collecte et traitement des déchets**

**Objet : Requalification de la déchèterie de la Parade à Aix-en-Provence - Demande de subventions au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et à la Région PACA**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix a programmé des travaux de rénovation et d'extension de la déchèterie d'Aix-en-Provence dit de la Parade.  
Cet équipement aujourd'hui vieillissant et souvent saturé ne répond plus aux attentes et aux besoins des usagers ainsi qu'à la réglementation en vigueur, en particulier en matière de sécurité.  
La Communauté sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches du Rhône et de la Région PACA pour participer au financement des travaux.

## **Exposés des motifs :**

Par délibération du 16 mai 2013, la Communauté actait le programme des travaux d'aménagement et d'extension de la déchèterie de la Parade à Aix-en-Provence, aujourd'hui saturée, vieillissante et qui n'est plus adaptée au regard de la fréquentation rencontrée et de la réglementation en vigueur, en particulier en matière de sécurité.

Les travaux ont pour objectif de traiter 3 problèmes majeurs rencontrés aujourd'hui sur ce site :

- encombrement à l'extérieur du site en période de forte affluence ;
- encombrement à l'intérieur du site dû en particulier à l'étroitesse de la plateforme haute ;
- manque de dispositifs de sécurité pour les usagers.

Les travaux vont permettre également de remettre à neuf cet équipement avec en particulier la construction d'un important bâtiment qui comprendra un local pour les agents, un local technique et des locaux de stockage pour les déchets réemployables, les déchets toxiques et les D3E.

Étant donné l'emplacement de la déchèterie située en zone à aléa modéré au niveau du risque inondation, les travaux sont soumis à des prescriptions particulières.

Pour rappel, les grandes lignes du programme technique des travaux sont les suivantes :

- création d'une voie de stockage des véhicules à l'extérieur du site ;
- extension de la déchèterie sur la parcelle voisine mise à disposition par la commune avec construction de nouveaux quais ;
- élargissement de la plateforme haute ;
- construction d'un bâtiment (local d'accueil et locaux de stockage de déchets) ;
- mise en sécurité du site (garde-corps, banquettes de déchargement) ;
- réfection globale des murs, dalles béton, chaussées, signalétique...

Les travaux programmés sont estimés à 900.000 € HT.

Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année 2015 pour une durée de 8 mois.

Une demande de subvention a été déposée en septembre 2015 à l'ADEME. Au regard des opérations soutenables financièrement, des aides seront également sollicitées auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône et de la Région PACA.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>Financements</b>	<b>Montant en € HT</b>
ADEME	240.000 € (27 %)
Conseil Départemental 13	180.000 € (20 %)
Région PACA	90.000 € (10 %)
autres	0 €
Autofinancement CPA	390.000 € (43 %)
<b>TOTAL en € HT</b>	<b>900.000 €</b>

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°95-A037 du Conseil communautaire du 20 mars 1995 par laquelle la Ville d'Aix en Provence mettait à disposition de la Communauté du Pays d'Aix la déchèterie et le quai de transfert de la Parade notamment ;

VU la délibération n°2013\_B226 du Conseil communautaire du 16 mai 2013 par laquelle la Communauté approuvait le programme des travaux d'extension et de rénovation de la déchèterie d'Aix en Provence ;

VU la délibération n°2013\_B556 du Conseil communautaire du 5 décembre 2013 par laquelle la Communauté approuvait les termes de la convention de mise à disposition de la déchèterie de la Parade et du quai du transfert ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribuées pour des opérations relevant des compétences de la Communauté ou de l'établissement ;

VU la délibération n°2015\_B452 du Conseil communautaire du 24 septembre 2015 par laquelle la Communauté approuvait la demande de subvention à l'ADEME pour les travaux d'extension et de rénovation de la déchèterie d'Aix en Provence ;

VU l'avis de la Commission Environnement, développement durable et gestion des déchets date du 9 novembre 2015 ;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et à la Région PACA nécessaire à la réalisation des travaux d'extension et de rénovation de la déchèterie d'Aix-en-Provence dont l'évaluation s'élève à 900.000 € HT ;
- **DIRE** que les recettes seront créditées au budget de la Communauté du Pays d'Aix;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Collecte et traitement des déchets - Requalification de la déchèterie de la Parade à Aix-en-Provence - Demande de subventions au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et à la Région PACA**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



A handwritten signature in blue ink, written over the red official stamp. The signature is stylized and appears to be "Maryse JOISSAINS MASINI".